

N/REF : 21/08/2025 10H09 C:002020 I:00907
V/REF : AC/C26269
V/Email reçu le Jeudi 21/08/2025 a 10H09

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CHN

IMMEUBLE : LES CHENES - CHN
4-8, RUE DES CHENES
48-54, RUE 6 FRERES RUELLAN
35400 ST MALO

Rennes, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-006

LOCALISATION : ALLEE 8 CHENES - MME FARHAT 06 45 94 85 15 / 09 84 35 89 49
LOGEMENT N° 003676, PORTE N°3676, 3° ÉTAGE, TYPE 5

MOTIF : - CONTRÔLE DE LA COLONNE EU DANS LES WC
- POSE BLOC VMC DANS LA CUISINE

Donneur d'ordre : Mme J DIAZ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 25/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
MALGRÉ LA PRISE DE RDV, LOCATAIRE ABSENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 26/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE BOUCHE VMC
CONTRÔLE COLONNE DANS LES WC
CONSTAT : MAUVAISE ÉTANCHÉITÉ DU TOIT DESCENTE DE GOUTTIERE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 27/08/25 a 10H31 Mme J DIAZ

21/08 MSG LAISSÉ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 26/08	2	50,00		100,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	2	20,00		20,00
1,00	DEP002-Absence Locataire le 25/08	50	20,00		20,00
TOTAL H.T.					140,00
T.V.A. a 10,00%					14,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>154,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.